

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse de la société de Montagne-sur-Mer (Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais), lors de la séance du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse de la société de Montagne-sur-Mer (Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais), lors de la séance du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 217-218;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16898_t1_0217_0000_10

Fichier pdf généré le 07/10/2019

tuées de notre commune eussent rendu l'hommage qu'elles devaient à votre courage et à votre énergie comm'elles l'ont fait le 21 thermidor dernier ainsi qu'il appert par leurs registres ; mais dans ce cas c'était toujours l'aveu que nous ne devons point être comptés dans le nombre des individus de l'empire et nous savons au contraire de vous même que nous en sommes la plus chère espérance.

Jaloux donc de vous manifester aujourd'hui, citoyens représentans, que nous pouvons le disputer à tous en amour pour vos personnes, nous nous empressons de vous témoigner notre vive reconnaissance du service que vous nous avez rendu en déchirant le voile dont se couvraient l'infâme Robespierre et ses complices.

L'exécution de ses projets entraînait la chute de la république et sur ses débris ensanglantés s'élevait une tyrannie cent fois plus monstrueuse que la première, c'en était fait de vous, c'en était fait de la Liberté : et nous, génération nouvelle élevée dans l'espoir heureux de vivre et de mourir libres, il ne nous restait d'autre ressource que le désespoir. O jour d'horreur et d'alarmes effaçons le à jamais de notre souvenir pour nous rappeler sans cesse celui où vous sortites, triomphants de ce combat affreux où tous les poignards étaient aiguisés pour vous percer le sein, gloire immortelle vous soit rendue et si jamais on érigeait des temples aux grands hommes modernes à l'exemple de la sage antiquité, veuillez, citoyens représentans, n'en point choisir d'autres que dans nos cœurs qui vous sont entièrement dévoués.

Les membres composant la société des jeunes républicains de Saint-Chamond.

DUBOUCHET, *président*, CALLET, *vice-président*,
François CHAIRA, *secrétaire*, et une page
de signatures.

23

Les administrateurs du district de Thonon [Mont-Blanc] félicitent la Convention d'avoir abbatu le nouveau Catilina et ses complices, l'invitent à rester à son poste, à maintenir le gouvernement révolutionnaire; ils offrent leurs biens, leurs bras et leurs vies, pour seconder la Convention et pour affermir la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (30).

[*Les administrateurs et l'agent national du district de Thonon, département du Mont-Blanc, à la Convention nationale, le 23 fructidor an II*] (31)

(30) P.-V., XLVI, 224. *Bull.*, 24 vend. (suppl.); *Gazette Fr.*, n° 1005.

(31) C 321, pl. 1345, p. 1.

Citoyens représentans,

Vous avez abattu le tiran et ses complices. Vous venez d'écarter les divisions que la malveillance s'efforçoit de porter dans votre sein.

Votre énergie, votre courage nourris par l'amour sacré de la Patrie, ont prouvé au Peuple français que vous êtes dignes de le représenter et d'assurer son bonheur. Continuez vos paisibles travaux, restés fermes à votre poste. Mettez irrévocablement à l'ordre du jour le maintien du gouvernement révolutionnaire. C'est par là que vous rétablirez le calme chez les vrais amis de la liberté et de l'égalité, chez ces hommes fidèles aux principes sacrés de la République une, indivisible démocratique.

C'est par le gouvernement révolutionnaire que vous détruirez le modérantisme, le fanatisme et l'aristocratie qui avoient osé concevoir des espérances sur le Robespierreisme. Disposez de nos biens, de nos bras et de nos vies pour vous suivre dans la carrière brillante que le Peuple français vous a tracé; nous sommes prêts à partager tous les dangers avec vous pour l'affermissement de la République. Vive la Convention nationale.

P. JACQUIER, *président*, DELESCHAUX, *secrétaire adjoint*, CHAULMONTET, *agent national*.

24

La société populaire et le conseil-général de la commune de Gurlin, département des Basses-Pyrénées, applaudissent aux journées des 9 et 10 thermidor, et félicitent la Convention nationale d'avoir abbatu la tyrannie que des brigands et des dilapidateurs faisoient peser sur toute la France; ils demandent la punition de tous les êtres immoraux et criminels, la liberté de la presse, l'épuration des autorités constituées, celle des instituteurs des écoles primaires livrés à l'ignorance, et la puissance entière des droits de l'homme : ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (32).

25

La société populaire de Montagne-sur-Mer [ci-devant Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais], demande le maintien du gouvernement révolutionnaire; l'éloignement des autorités constituées, des intrigans et créatures des derniers conspirateurs; l'exclusion des nobles et prêtres de tout culte, des fonctions

(32) P.-V., XLVI, 224. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

publiques : elle invite la Convention nationale à rester à son poste.

Renvoi au comité de Salut public (33).

26

La société populaire de Reims [Marne], demande que tous les prêtres soient tenus de vider les presbytères qu'ils occupent, et de se retirer dans les lieux de leur naissance; que les communes qui ne feront pas la renonciation portée par la loi, ne pourront jouir des avantages qu'elle procure.

Renvoi au comité des Finances, section d'aliénation (34).

27

Les représentants du peuple détenus dans la maison d'arrêt des Ecossais écrivent au président de la Convention nationale en date du 8 vendémiaire, qu'ils font passer plusieurs exemplaires d'un écrit qu'ils publient, et qu'ils adressent à la Convention : ils espèrent, disent-ils, qu'on voudra bien lui en donner connoissance, et être auprès d'elle l'interprète de leurs sentimens.

Renvoyé aux comités de Sûreté générale, Salut public et Législation (35).

28

On fait lecture de deux tableaux des biens nationaux vendus par le directoire du district de Nancy [Meurthe].

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances (36).

L'agent national du district de Nancy annonce à la Convention que, depuis le mois de brumaire de l'an deuxième, époque de l'ouverture des ventes, jusqu'au premier vendémiaire de l'an troisième, les biens d'émigrés vendus se portent à un total de 5 599 713 L sur des estimations de 2 185 343 L (37).

L'agent national du district de Nancy annonce à la Convention que depuis le 17 janvier 1791 (vieux style) jusqu'au 3 vendémiaire de l'an troisième, le total des ventes des biens nationaux s'élève à 8 820 000 L 19 s. 4 d. sur des estimations de 4 368 319 L 12 s. (38)

(33) P.-V., XLVI, 224.

(34) P.-V., XLVI, 224-225. *Mess. Soir.*, n° 775.

(35) P.-V., XLVI, 225.

(36) P.-V., XLVI, 225.

(37) *Bull.*, 16 vend. (suppl.).

(38) *Bull.*, 24 vend. (suppl. 2).

29

La société populaire de Fleurance [Gers], félicite la Convention nationale d'avoir abattu la tête d'un dictateur homicide qui vouloit jeter sur la France le voile de la barbarie et de la férocité. Législateurs, dit-elle, l'ignorance est une conspiration; l'instruction est nécessaire à la liberté; ouvrez les sources où la jeunesse pourra se former aux bons principes et aux arts.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'Instruction publique (39).

Les citoyens composant la société populaire de Fleurance, district de Lectoure, département du Gers, écrivent à la Convention nationale :

Législateurs, votre courage vient de remporter sur la tyrannie une victoire mémorable qui occupera les plus intéressants feuillets de notre histoire; vous avez livré au glaive de la loi les têtes du dictateur et de ses complices; elles sont tombées : nous vous en renouvelons nos actions de grâce. Nous venons vous prier aujourd'hui de fixer votre tendre sollicitude sur l'instruction publique. Déjà le nuage mortifère de l'ignorance semble vouloir s'épaissir sur une terre depuis longtemps illustrée par les productions de l'esprit humain, et à laquelle il ne manquoit, pour tout éclipser, que l'inauguration de la liberté et de la vertu. Partout les enfans, cet espoir de la république, abandonnés à eux-mêmes, languissent sans instruction et sans culture, et attendent dans les bras de la nullité l'âge où la patrie est en droit de les appeler au développement des principes et des talens militaires, ou à l'exercice des fonctions publiques. Cependant, ajoute cette société, là où il faut des hommes pour exécuter et obéir, il faut des hommes pour conduire et pour gouverner : rarement la nature supplée à l'instruction; c'est à celle-ci à finir ce que celle-là n'a qu'ébauché. Au milieu des tyrans coalisés au dehors, et en proie aux conjurations du dedans, qui donc nous éclaireroit sur les projets des ennemis de la république, si son flambeau venoit à s'éteindre? Représentans, continue-t-elle, chez un peuple libre, l'ignorance est une conspiration; que toutes les sources dont peuvent découler le patriotisme et les connoissances, soient enfin ouvertes à la jeunesse pour la former à la nature et aux arts; que toutes les lumières brillent à la fois d'un bout de la France à l'autre pour éclairer les citoyens et préserver le peuple d'erreurs; alors la liberté sera parmi nous à jamais inébranlable, et la nation française, se surpassant elle-même, deviendra de plus en plus l'ornement de l'univers, le modèle de tous les peuples, et l'école de tous les hommes (40).

(39) P.-V., XLVI, 225.

(40) *Bull.*, 16 vend.; *C. Eg.*, n° 781; *Ann. Patr.*, n° 646.